

Commune de l'Île de Sein

Marché de maîtrise d'œuvre

Objet du marché

Réfection du prolongement de la digue du Phare

DETAIL ESTIMATIF

N° de Prix	Désignation	U	Q	PU H.T. €	PT H.T. €
1	<u>Mission de base</u>				
1-1	<u>DIA</u> : Diagnostic	F	1		
2-1	<u>PRO</u> : Étude de projet selon les conditions décrites à l'article 3-2-1 du CCP et conforme à l'arrêté du 21/12/1993.	F	1		
3-1	<u>ACT</u> : Assistance à la passation des contrats de travaux comprenant la production du dossier de consultation des entreprises et du rapport d'analyse des offres.	F	1		
4-1	<u>DET</u> : Direction de l'exécution des travaux telle que définie à l'article 3-3-4 de l'Acte d'Engagement et conforme à l'arrêté du 21/12/1993.	F	1		
5-1	<u>AOR</u> : Assistance aux opérations de réception, conforme à l'arrêté du 21/12/1993.	F	1		
2	<u>Réunion de concertation avec le maître d'ouvrage</u> (hors présentation DIA, AVP, PRO, productions MC3, MC4 et MC5) y compris frais annexes de déplacement	U	2		
	TOTAL HT.....				
	T.V.A.....				
	TOTAL T.T.C.....				